

À la une

Harcèlement et discriminations :
#MaisQueFaitL'Ordre ?

Différents dispositifs ont été mis en place au sein des barreaux pour mieux lutter contre le harcèlement et les discriminations au sein de la profession d'avocat. Pour quels résultats ?



© Andrey Popov

Doctrines

NFT, métavers et « méta propriété intellectuelle »

étude par Marie-Hélène FABIANI

Jurisprudence

Secret professionnel avocat-client : la chambre criminelle de la Cour de cassation rend trois arrêts qui devraient intéresser avocats et juristes d'entreprise

note par Thomas BAUDESSON
et Charles MERVEILLEUX DU VIGNAUX
sous Cass. crim., 26 janv. 2022
et Cass. crim., 18 janv. 2022

Gazette Spécialisée

DROIT DU TRAVAIL
ET DE LA PROTECTION SOCIALE

SOUS LA RESPONSABILITÉ SCIENTIFIQUE DE

• Alain SAURET

Président du conseil scientifique de FIDERE Avocats

• Alexis BUGADA

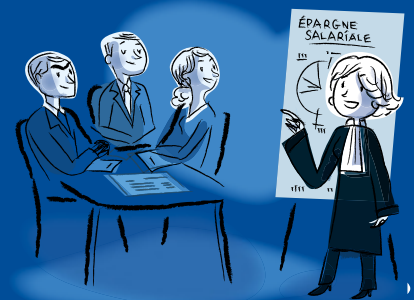
Professeur à l'université d'Aix-Marseille

• Geoffroy DE RAINCOURT

Avocat au barreau de Paris, associé gérant, FIDERE Avocats

AVEC LA PARTICIPATION DE

Mélanie ATINDÉHOU-LAPORTE, Marina DOITHIER, Salira HARIR, Jean-Christophe LAUGÉE, Pierre LE COHU, Audrey MARTINEZ, Géraud MÉGRET, Nathalie MONCEL, Geoffroy DE RAINCOURT, Steven RIOCHE, Vincent ROULET et Emmanuel SULZER





WEBFORMATION

Les droits de la défense et le secret professionnel de l'avocat

après la loi pour la confiance dans l'institution
judiciaire du 22 décembre 2021

➤ MERCREDI 23 MARS 2022 / 17H30-19H30

➤ PROGRAMME

17H30 Début de la webformation

- Nouveaux délais et respect du contradictoire dans l'enquête préliminaire
- Perquisitions chez le majeur protégé
- Droit de se taire
- Sanctions de la violation du secret de l'enquête et de l'instruction
- Étendue du secret professionnel de l'avocat dans la loi nouvelle
- Perquisitions et contestation dans les cabinets d'avocats
- Perquisitions et contestation chez les clients

19H30 Fin de la webformation

Un support de formation pratique sera envoyé par mail à chaque participant avant la webformation, en même temps que le lien de connexion.



Les formations Lextenso
sont certifiées Datadock



REPUBLICQUE FRANÇAISE

➤ INTERVENANTS

Matthieu Boissavy, avocat au barreau de Paris et de New York, vice-président de la commission Libertés et droits de l'Homme au Conseil national des barreaux

Evan Rachel, professeur de droit privé et sciences criminelles à l'université Clermont-Auvergne, co-auteur des fiches pratiques de procédure pénale de la Gazette du Palais

➤ OBJECTIFS

À l'issue de la formation, le participant sera en mesure de :

- Maîtriser les impacts de la loi nouvelle sur sa pratique
- Envisager de nouvelles stratégies de défense au niveau de l'enquête pénale
- Analyser les changements opérés sur l'étendue de son secret professionnel

➤ PUBLICS CONCERNÉS

Avocats

Aucun prérequis spécifique n'est nécessaire

TARIF WEBFORMATION : 245 € HT | INSCRIPTION : <https://lextenso.fr/910JAB>

Date limite d'inscription : mercredi 23 mars à 14H

RELATION CLIENTS : Claire Lorentz | claire.lorentz@lextenso.fr | 01 40 93 40 81



Gazette du Palais

Édité par Lextenso

1, Parvis de La Défense
92044 Paris – La Défense (CEDEX)

P-DG, Directeur de la publication : Bruno Vergé
Directrice générale déléguée : Emmanuelle Filiberti
Présidente du Conseil scientifique :
Marie Burguburu Charvet

Rédactrice en chef : Laurence Garnerie
Coordinatrice de la Gazette spécialisée : Marie Rajchenbach
Rédacteurs : Catherine Berlaud, Nathalie Finck
et Samuel Seroc
Responsable scientifique : Pauline Le Monnier de Gouville
Secrétaire de rédaction : Elsa Boulinguez

Rédaction :
Tél. : 01 40 93 40 00
Courriel : redactiongp@lextenso.fr

Abonnements :
Tél. : 01 40 93 40 40
Courriel : abonnements@lextenso.fr

Publicité : benoit.favre@lextenso.fr
Tél. : 01 40 93 40 68

Tarifs 2022
* Prix TTC au n° : 20 €
+ frais de port
* Abonnement France (un an) :
Journal seul : 540,11 € TTC
Recueils + table seuls : 525,82 € TTC
Journal, recueil + table : 723,89 €
* Abonnement étranger (un an) :
Journal seul : 609 €
Journal, recueil + table : 819 €

Internet : gazette-du-palais.fr
Twitter : @LextensoAvocat

Commission paritaire n° 0523 T 83097
ISSN 0242-6331
Dépôt légal à parution
Imprimé par Duplprint Mayenne, 733, rue Saint Léonard,
53101 Mayenne CEDEX
sur des papiers produits en Italie (couverture, 0% de fibres
recyclées) et en Allemagne (intérieur, 100% de fibres recyclées),
issus de forêts gérées durablement ;
impact gaz à effet de serre
pour un exemplaire : 190 g éq. CO₂



Illustration de la Gazette spécialisée sur la couverture :
Fanny Dallé-Asté / Da-fanny

Toute reproduction, même partielle, est interdite,
sauf exceptions prévues par la loi.

Projets d'articles : les manuscrits doivent être adressés par
courriel en format word à redactiongp@lextenso.fr
et comporter 15 000 caractères maximum (notes de bas
de page et espaces compris).
La rédaction n'est pas responsable des manuscrits
communiqués.

La Gazette du Palais peut désormais être citée de la façon
suivante : GPL 7 déc. 2021, n° GPL430b0.
Le numéro de type GPL430b0 est un numéro d'identifiant
unique permettant de retrouver directement l'article
via un moteur de recherche ou sur www.labase-lextenso.fr

Actualité

- GPL433h1 ■ **Harcèlement et discriminations : #MaisQueFaitLOrdre ?** 5
- GPL433g1 ■ **Le bâtonnier Olivier Cousi est décédé** 8
- GPL433e7 ■ **Justice en miettes : la solution existe**
libres propos par François de LA VAISSIÈRE 10


Doctrine

- GPL433f2 ■ **NFT, métavers et « méta propriété intellectuelle »**
étude par Marie-Hélène FABIANI 13

Technique

- GPL433g6 ■ **Vade-mecum sur les perquisitions en cabinet d'avocats**
à la suite de la loi *Confiance*
étude par Clarisse MORENO 16

Jurisprudence

- GPL433f3 ■ **Secret professionnel avocat-client : la chambre criminelle**
de la Cour de cassation rend trois arrêts qui devraient intéresser
avocats et juristes d'entreprise
note par Thomas BAUDESSON et Charles MERVILLEUX DU VIGNAUX sous Cass.
crim., 26 janv. 2022, Cass. crim., 18 janv. 2022 et Cass. crim., 18 janv. 2022 21
- GPL432q1 ■ **Quote-part d'un bien indivis et disproportion :**
un mariage même en séparation de biens !
note par Fanny BINOIS sous Cass. 1^{re} civ., 19 janv. 2022 26
- GPL433e6 ■ **Preuve et contrôle judiciaire dans le cadre d'un**
redressement URSSAF
note par Simon RIANCHO sous Cass. 2^e civ., 6 janv. 2022 et Cass. 2^e civ.,
12 mai 2021 29
- GPL432y8 ■ **Panorama de jurisprudence de la Cour de cassation**
par Catherine BERLAUD 32
- GPL432q5 ■ **Panorama de jurisprudence du Conseil d'État**
par Nathalie FINCK et Samuel SEROC 37
- GPL433e3 ■ **Panorama de jurisprudence de la Cour européenne**
des droits de l'Homme
par Catherine BERLAUD 40
- GPL432z4 ■ **Chronique de jurisprudence du droit du surendettement**
par Eva MOUIAL-BASSILANA <https://lext.so/GPL432z4>  41

Gazette Spécialisée

DROIT DU TRAVAIL ET DE LA PROTECTION SOCIALE 41

Sous la responsabilité scientifique de
Alain SAURET, Alexis BUGADA
et Geoffroy DE RAINCOURT